



HORAIRES DU SECRETARIAT DE MAIRIE - ÉTÉ 2017

Durant la période estivale, juillet et août 2017,
le secrétariat de mairie sera uniquement ouvert **LES MERCREDIS de 10h à 12 et de 15h à 18h.**

En dehors de ces créneaux, il sera possible de prendre rendez-vous en contactant le secrétariat au 03.88.58.28.00 ou par mail à mairie.bootzheim@evc.net.

FÊTE DU 14 JUILLET

Comme chaque année, à l'occasion de la Fête Nationale - le 14 juillet, une commémoration officielle sera organisée. Les nouveaux arrivants seront accueillis, les enfants se verront remettre une brioche et toutes les personnes méritantes de la commune ayant obtenu un diplôme officiel scolaire, universitaire ou sportif (champion d'alsace uniquement) au cours de l'année 2017 seront récompensées.

**QUE LES NOUVEAUX DIPLÔMÉS N'OUBLIENT PAS DE SE FAIRE CONNAÎTRE
AU PLUS TARD LE 11 JUILLET AU SECRETARIAT DE LA MAIRIE !**

SORTIE A VELO - SECTION GYM DÉTENTE

La section **Gym'Détente** vous propose de **faire du vélo pendant l'été.**

Avis aux amateurs, pour des parcours d'environ 10 km, dans un rythme agréable, sur les pistes cyclables et autres chemins.

Tous les **jeudis soirs de 20h à 21h**
Rendez-vous à 20h00, devant la mairie.

RENSEIGNEMENTS : AGELIQUE DOUCHE - 06.24.02.62.25

**Venez nombreux
entre amis
ou en famille!**



STATIONNEMENT GENANT



Les services du SMICTOM nous informent que des véhicules sont mal stationnés (rue des jardins et rue du Gartfeld) et empêchent que la collecte des ordures ménagères puisse être réalisée correctement. Nous vous remercions de bien vouloir veiller à vous stationner correctement les jours de collecte (le mercredi matin et le jeudi matin une semaine sur deux). En cas de non respect, la gendarmerie sera contactée pour verbaliser.

SALLE POLYVALENTE : FERMETURE

Comme nous l'avions annoncé le mois dernier, la salle des fêtes est désormais fermée jusqu'à nouvel ordre. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés, lorsque cela sera possible, des dates de sa réouverture, ainsi que des nouveaux tarifs de location et de son règlement d'utilisation.

Nous vous rappelons que toute personne intéressée à la récupération d'objets ou matériaux la constituant est invité à passer en mairie pour se faire connaître et indiquer ses besoins.

Cette démarche pourra être accomplie à partir du mois de juillet et ce jusqu'au 15 septembre.

Les modalités d'enlèvement de démontage et de donations vous seront précisés ultérieurement, en mairie. L'enlèvement des objets devra être entrepris par le demandeur directement après avoir fait visé le bon d'enlèvement par un Adjoint ou le Maire.



INFORMATIONS DIVERSES

Candidat	Nombre de voix
Daniel WEBER	4
Christine ROMANUS	0
Eric LAPP-LAUTH	1
Caroline REYS	11
Antoine HERTH	54
Eliane KLEIN	45
Christian DANTZ	2
Eric GAUTIER	1
Christine BECCARI	11
Patrick DUTTER	2
Gérard SIMLER	72
Candice VETROFF	0
Janig TERRIER	19
Feridun ULUSOY	2

RESULTATS ELECTIONS LEGISLATIVES

Premier tour - 11 Juin 2017

RESULTATS ELECTIONS LEGISLATIVES

Second tour - 18 Juin 2017

Candidat	Nombre de voix
Antoine HERTH	59
Gérard SIMLER	118

CONCILIATEUR DE JUSTICE

La Mairie est fréquemment sollicitée pour résoudre des soucis d'ordre privé, alors que ce n'est pas de sa compétence. C'est le rôle du Conciliateur de Justice, qui lui règle des litiges d'ordre familial, professionnel ou de consommation, tels que par exemple : Troubles de voisinage, conflits entre propriétaires et locataires, créances impayées, malfaçons, difficultés à faire exécuter un contrat, etc...

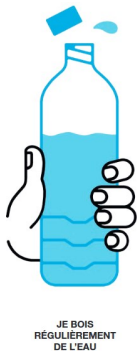


Sa mission est de faciliter l'émergence d'une solution négociée satisfaisante pour chacune des parties en conflit. Vous pouvez le contacter par courrier, téléphone ou par mail (<https://online.conciliateurs.fr>). La procédure est gratuite. Simple et amiable, elle ne requiert pas l'assistance d'un avocat, sauf cas particuliers.

M. FREYTAG 03.88.82.98.97 sur RDV Lundi matin à la maison de la Citoyenneté de Sélestat - 5 rue de l'Hôpital

FORTES CHALEURS ET CANICULE

L'Agence Nationale de Santé Publique, nous rappelle les bons gestes à adopter pour notre santé :



Mais également les signes d'alerte à surveiller :



Affichages en Mairie

- CR séance Conseil Municipal du 23/05/2017 ;
- CR Conseil Communautaire CCRM du 04/04/2017;

- Manifestations juillet 2017;
- Demandes d'urbanisme 2017

Urgences :

SAMU : 15
 Médecin de garde : 03 88 11 69 00
 Pompiers : 18 ou 112
 Gendarmerie : 17 ou 03 88 58 29 80

Mairie de BOOTZHEIM

10 Rue Principale
 67390 BOOTZHEIM
 Tél. : 03.88.58.28.00
 mairie.bootzheim@evc.net
<http://www.bootzheim.fr>

Horaires d'ouverture du secrétariat :

Lundi 10h - 12h
 Mercredi 10h - 12h et 15h - 18h
 Vendredi 15h - 18h